



SIGNATURE DE LA CONVENTION LABEL UNI'VERT TRAIL AVEC LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

le Vaucluse a son premier site labellisé au niveau national La Présidente

Cinq parcours balisés de course à pied de pleine-nature sont officiellement créés pour attirer les pratiquants de cette discipline qui connaît un engouement croissant dans notre pays.

Publié le 09 novembre 2021

La Présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Dominique SANTONI, le Vice-président délégué de la Fédération Française d'Athlétisme, Michel HUERTAS, et la Présidente du comité d'Athlétisme de Vaucluse, Isabelle ARMAND, ont signé la convention de labellisation Uni'Vert Trail pour tout le territoire en s'appuyant sur un premier site entre Venasque et Le Beaucet.

Par la richesse, la diversité et la beauté de ses paysages, le Vaucluse est une terre de sports de pleine nature. Les amateurs ou les chevronnés de toute la France sont très nombreux à assouvir leur passion pour la course, le vélo, l'escalade, le canoé, le parapente, etc., sur notre territoire. Fort de son expérience, notamment en matière de parcours de VTT et d'accueil de compétitions sportives en extérieur, le Conseil départemental a décidé de mettre en place une première infrastructure adaptée à la pratique du trail.

Cette discipline athlétique, qui se pratique essentiellement sur des chemins de randonnées, connaît un fort développement dans notre pays puisque l'on estime à plus d'un million le nombre de pratiquants.

Avant la crise sanitaire, chaque année, le Vaucluse accueillait déjà 25 courses officielles pour plus de 7 600 participants.

Afin d'encadrer cette activité parfois à risques et d'éviter une pratique « sauvage », le Département a choisi de créer des premiers parcours balisés (code couleur par niveau, dénivelé, longueur).

A ces cheminements identifiés s'ajouteront la mise à disposition d'un support numérique reprenant l'ensemble des tracés (<https://www.jaimecourir.fr/universtrail.aspx>) mais également l'aménagement d'un espace de rencontre entre pratiquants.

5 parcours dans le secteur Ventoux - Monts de Vaucluse

Les tracés ont été réalisés en partenariat avec le Parc Naturel

Régional du Mont Ventoux.

> Parcours n°6 VERT au départ du parking du Beucet

Idéal pour la découverte du trail, alternance de sentiers et de petites routes.
Distance = 10,4 kms et 360 mètres de dénivelé +, Durée moyenne = 1 h

> Parcours n°7 BLEU au départ du parking du Beucet

Tout juste plus difficile que le n°6 mais plus long, nature du sol très facile à courir.
Distance = 15,5 kms et dénivelé de 490 mètres +, Durée moyenne = 1h45

> Parcours n°8 BLEU au départ du City Stade de Venasque

Difficile, départ assez roulant puis alternance de montées et de descentes.
Distance = 18 kms et 810 mètres de dénivelé +

> Parcours n°9 ROUGE au départ du City Stade de Venasque

Terrain plus compliqué car beaucoup de pierres et une grande partie en montée continue.
Distance = 17 kms et 750 de dénivelé +

> Parcours n°10 NOIR au départ du City Stade de Venasque

Très exigeant tant au niveau de la distance que du dénivelé. Passages sur les belles combes du secteur.
Distance = 40 kms et dénivelé de 1850 mètres +

A chaque parcours, un QR Code pour accéder à la carte via le site <https://www.jaimecourir.fr/universtrail.aspx>


> Télécharger la plaquette

Le Label national Uni'Vert trail

Porté par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), le label a pour objectif de valoriser la qualité des dispositifs permanents de trail. Ils doivent répondre à plusieurs critères dont : un balisage spécifique, un niveau de difficultés varié favorisant l'accès au plus grand nombre, un nombre de circuits supérieur à trois pour une diversité de l'offre, des niveaux de difficultés harmonisés sur le plan national, etc.

Par ce label, la FFA souhaite s'engager avec les collectivités et les clubs dans l'encadrement et la promotion de cette discipline axée sur le loisir mais aussi la compétition.

Les parcours permanents constituent des infrastructures d'animation accessibles à tous, respectueux de l'environnement, à des coûts maîtrisés.

Pour le public, l'offre de parcours balisés permet de disposer d'un outil idéal pour l'entraînement ou la découverte de la pratique.

Les conditions de sécurité, les animations et les conseils tout au long de l'année sont également assurés.

Les sites certifiés Uni'Vert Trail sont promus nationalement par la FFA auprès de l'ensemble des clubs, des licenciés et du grand public. La Fédération fournit également, en plus de son expertise, lors de leur création,

tous les éléments nécessaires à la réalisation de la signalétique.

L'entretien, la promotion et l'animation des parcours labellisés sont eux laissés aux collectivités et aux comités locaux d'athlétisme.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09